



Saint Alexis des Monts

**Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est donné par la soussignée Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa séance ordinaire du Conseil tenue le **1^{er} jour du mois de décembre deux mille vingt -cinq (2025-12-01)** un règlement portant le numéro #479-2025.

Objet : « Règlement #479-2025 règlement modifiant le règlement # 438-2021 Règlement concernant les chiens ».

DONNÉ ce 12^{ième} jour du mois de décembre deux mille vingt -cinq (2025-12-12).

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil **le 12^{ième} jour de décembre 2025 (2025-12-12)**.

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière